

Négociation nationale - Résultat du vote et suivi

Vous avez été nombreux à participer à la dernière assemblée générale extraordinaire (AGE) pour accepter à l'unanimité la proposition globale de règlement des matières intersectorielles (le salaire, la retraite, les droits parentaux et les disparités régionales). Cela signifie donc que la négociation nationale 2020 est presque derrière nous.

Dernièrement, nous avons entériné en conseil général de négociation (CGN) les résultats de la consultation des membres de chacun des syndicats affiliés à la CSQ sur le sujet. Il ne restera qu'à finaliser l'écriture de la convention et à la signer. Dès que ce sera officialisé, nous pourrons vous faire connaître les détails des modalités pour le versement des rétroactions et des montants forfaitaires.

Négociation locale avec le CSS – Consultation à venir

Automne 2021, moment où les dernières technicalités d'acceptation de la convention collective nationale sont en phases finales, c'est aussi le moment de parler convention collective locale. Celle-ci découle de la convention nationale puisqu'elle ouvre la porte à négocier certains contenus localement.

Votre syndicat a ouvert le chantier de cette négociation. Le conseil d'administration a donné la responsabilité de porte-parole syndicale à Mme Suzanne Bérubé, a nommé aussi votre conseiller syndical Xavier Hainse et Mme Sindy Lebrun, notre vice-présidente syndicale pour faire partie de l'équipe qui sera donc composée de 3 personnes.

Afin de bien se préparer, nous procéderons cet automne à une vaste consultation de tous les membres sur différents sujets de la convention locale. Nous vous invitons à y participer en grand nombre et à être généreux dans vos commentaires, car ceux-ci nous seront très utiles pour bâtir notre argumentaire pour chacune des demandes que nous ferons à la partie patronale.

Après cette consultation, il y aura une période de compilation des données. Au retour du congé des Fêtes, nous effectuerons différentes validations pour chacun des secteurs (jeunes, professionnels, adultes). Suivra ensuite l'écriture de notre cahier de demandes syndicales qui devra être accepté par le conseil d'administration et le conseil des délégués avant de pouvoir être soumis à la partie patronale (CSS).

Toutes ces étapes nous amènent à un début des négociations vers la fin mars avec un objectif très avoué de terminer pour la St-Jean-Baptiste.

Un défi à relever... certes! Un objectif à atteindre... assurément!

Votre équipe de négociation locale



Joyeux Halloween
31 octobre 2021



Syndicat de l'enseignement
de la Haute Côte-Nord/CSQ



Baie-Comeau, le 20 octobre 2021, Vol. 8 No 2

Notre actualité syndicale



Mot du Président

Cher(ère)s collègues,

La journée mondiale des enseignantes et enseignants (JME) est maintenant derrière nous et l'année est déjà bien enclenchée. Certains milieux ont profité de l'occasion pour la souligner à leur façon entre équipe-école comme nous vous l'avons proposé. La JME est importante pour souligner le travail exemplaire que vous accomplissez à chaque jour. Votre travail est essentiel, vous permettez à vos élèves (jeunes et moins jeunes) de se dépasser et de vivre de belles réussites et ainsi atteindre leur objectif de carrière.

Malgré tout, il arrive que ce soit plus difficile, mais vous n'abdiquez pas, vous relevez le défi parce que vous y croyez encore et toujours. Chapeau à vous toutes et vous tous, sans vous la profession ne serait pas ce qu'elle est.

Rémi Therriault

Rémi Therriault, président

Concours de photo planificateur EFFICOM – jusqu'au 7 février 2022

Encore cette année, le concours photo du planificateur EFFICOM est de retour. Faites-nous parvenir vos photos représentant le territoire du CSS de l'Estuaire et courrez la chance de gagner une carte de crédit prépayée d'une valeur de 50\$. Faites-nous les parvenir à l'adresse sehcn@globetrotter.net avant le 7 février 2022, 16 h.

Bonne chance!

5 octobre 2021
Journée mondiale des enseignants

Une expertise
qui rayonne!



Maitres de notre profession!



Modification du Régime pédagogique : 2 bulletins + 2 communications

Comme vous vous en doutez, il y aura encore cette année deux bulletins avec deux communications aux parents, le Ministère vient de faire parvenir les détails. La forme des deux communications sera déterminée par les écoles.

Pour les bulletins, au primaire et au secondaire, des résultats devront être inscrits pour chacune des compétences et disciplines en français, anglais, mathématiques et en sciences (seulement au secondaire). Pour les autres matières : éducation physique, arts, éthique, univers social et sciences (seulement au primaire), un seul résultat disciplinaire est à inscrire. Pour le deuxième bulletin, toutes les compétences devront être évaluées. Finalement, à chacun des bulletins, une des quatre autres compétences devra être évaluée (ça peut être la même).

Au préscolaire, pour la maternelle 4 ans à mi-temps et la maternelle 5 ans, l'enseignant(e) fait l'appréciation du développement global de l'élève grâce aux observations réalisées tout au long de chacune des étapes à l'aide d'une cote. Toutes les compétences devront faire l'objet d'une appréciation à chacune des deux étapes.

Pour la maternelle 4 ans à temps plein, les règles établies dans le document *Objectifs, limites, conditions et modalités* demeurent en vigueur. Ainsi, l'enseignant(e) choisira les moyens jugés les plus pertinents pour communiquer avec les parents au sujet du développement de l'enfant.

Pour ce qui est des évaluations ministérielles, obligatoires ou uniques, peu de changement à l'exception des allègements dans certaines évaluations au niveau primaire comme en mathématique et l'épreuve d'histoire de 4^e secondaire. Cette dernière en est une d'appoint.

- 1^{er} bulletin (40 %) : au plus tard le 28 janvier
- 2^e bulletin (60 %)* : au plus tard le 10 juillet
- 1^{ère} communication : au plus tard le 19 novembre
- 2^e communication : au plus tard le 22 avril

* Sauf lorsque ces résultats incluent les résultats d'une épreuve ministérielle.

Les tests rapides arrivent dans les écoles

Finalement, l'idée de tester rapidement les élèves a fait sa place auprès des décideurs et de la Santé publique. Dans les semaines qui viennent, vous verrez peut-être arriver ces tests rapides dans votre milieu. Nous désirons vous rappeler que ces tests pourraient être faits par un membre volontaire du personnel scolaire. Aucune obligation ne vous est imposée. Si personne ne se porte volontaire dans les milieux, il n'y aura pas de tests rapides qui seront faits dans votre établissement.

De plus, ces tests rapides ne remplacent pas les tests réguliers effectués au centre de dépistage de votre région. Si un élève est déclaré positif, il devra quand même aller passer un test "officiel". Finalement, ces tests ne déchargent pas les parents de leur obligation; si leur enfant a des symptômes s'apparentant à la COVID, ils ne pourront les amener à l'école. Ils devront les amener au centre de dépistage.

Offre de formations du MEES – Enseignement primaire et secondaire De septembre à décembre 2021

Une offre de formation a été élaborée par la Direction de la formation générale des jeunes du ministère de l'Éducation et est disponible à l'adresse suivante :
education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/Formations-primaire-secondaire-automne2021.pdf.

Ces séances de formation et d'information sont destinées principalement aux enseignantes et enseignants ainsi qu'aux conseillères et conseillers pédagogiques. Elles concernent les différents programmes d'études. Ces séances sont gratuites et se donnent en ligne ou en présence. Les inscriptions sont obligatoires pour y accéder.

On vous rappelle que les formations sont offertes sur une base volontaire et peuvent être compilées dans les 30 heures obligatoires en formation.

Fondation Monique Fitz-Back



OFFRE DE SERVICE 2021-2022

Projets pédagogiques – Engagement jeunesse – Aide financière



Vous cherchez des ressources en développement durable ou des projets stimulants pour les jeunes du préscolaire au collégial? La Fondation Monique-Fitz-Back est là pour vous!

Consultez l'offre de service pour découvrir les nombreuses ressources qui vous sont offertes en éducation au développement durable, du préscolaire à l'université. Vous n'avez qu'à vous rendre à l'adresse suivante :
<https://fondationmf.ca/wp-content/uploads/2020/09/offre-de-service-2021-2022.pdf>

Des tarifs de groupe exclusivement pour vous. Et vous. Et vous. Et vous.

En tant que **membre de la CSQ**, vous êtes admissible en **exclusivité à des tarifs d'assurance auto, habitation et entreprise** non offerts au grand public lorsque vous changez d'assureur pour **La Personnelle**.

C'est payant de faire partie d'un groupe. Obtenez une soumission en ligne.
csq.lapersonnelle.com
1 888 476-8737

Partenaire de la CSQ

CSQ
Centrale des syndicats du Québec

laPersonnelle
Assureur de groupe auto, habitation et entreprise

La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc. La marque LA PERSONNELLE™ ainsi que les marques de commerce associées sont des marques de commerce de La Personnelle, compagnie d'assurances, employées sous licence. Certaines conditions, exclusions et restrictions peuvent s'appliquer. Les tous et les robots peuvent être modifiés sans préavis.

